



Haut Niveau

Mode de sélection Championnat d'Europe de tir en salle - Senior

TIR EN SALLE CHAMPIONNAT D'EUROPE

POREC (CROATIE)
16-21 MARS 2010

Le nombre de places pour ce championnat est de 3 tireurs maximum pour chaque catégorie femme et homme, arc classique et arc à poulies.

Pour les archers d'autres catégories, qui souhaiteraient prendre part à la sélection, un surclassement annuel dans les catégories concernées est exigé au 1^{er} janvier 2010.

La procédure de sélection se décompose en deux épreuves distinctes, ouvertes à tous les archers licenciés à la FFTA.

1^{ERE} EPREUVE DE SELECTION

La première épreuve de sélection consiste à réaliser un score en compétition officielle du calendrier de la FFTA (en France uniquement) lors des deux week-ends suivants :

- 22-23-24/01/2010 et
- 5-6-7/02/2010.

Chaque archer ne doit prendre part qu'à un seul départ lors de chacun de ces deux week-ends. Si un archer prend plus d'un départ lors d'un même week-end, seul le plus mauvais score du dit week-end sera pris en compte.

A l'issue des deux week-ends, un classement est effectué à partir de la somme des scores réalisés lors de ces deux week-ends, dans les différentes catégories.

Sont concernés par la 2^{ème} épreuve de sélection :

- Les 10 premiers archers du classement établi sur les scores réalisés lors des deux week-ends. En cas d'égalité, le meilleur score sera pris en compte. Si l'égalité persiste, les archers ex-æquo pourront se présenter à la 2^{ème} épreuve.
- Les archers sélectionnés au championnat du Monde FITA 2009.

Le classement sera communiqué sur le site de la fédération dès le 08/02/2010. Les archers concernés devront faire parvenir leur inscription individuelle adressée par courrier à la direction technique de la FFTA avant le 12/02/2010, cachet de la poste faisant foi, ainsi que le règlement des frais d'inscription d'un montant de 15 euros (chèque à l'ordre de la FFTA). Ces frais d'inscription comprennent notamment le coût du repas du midi, pris sur le terrain.

La deuxième épreuve de sélection aura lieu à **Compiègne, le samedi 20 février 2010.**

La 2^{ème} épreuve de sélection consiste à réaliser un tir de qualification (2x30 flèches à 18 mètres) suivi, le cas échéant, de duels individuels.

A l'issue de tir de qualification, sont concernés par des duels individuels, les archers ayant :

- réalisé le minima suivant :
 - Pour les archers classiques :
 - 568 points pour les femmes**
 - 580 points pour les hommes**
 - Pour les archers arc à poulies :
 - 576 points pour les femmes**
 - 586 points pour les hommes**

Et

- terminé dans les 6 premiers de leur catégorie

Un classement est établi en fonction du score réalisé. En cas d'égalité, la règle internationale de départage sera appliquée (Nb de 10, etc...). En fonction de son classement, le tireur marquera des points, selon le tableau suivant :

Classement	Points
1 ^{er}	N*
2 ^{ème}	N*-1
3 ^{ème}	N*-2
4 ^{ème}	N*-3
5 ^{ème}	N*-4

**N = nombre total d'archers retenus pour participer aux duels*

Des points de bonus pourront être attribués en fonction des scores réalisés selon les modalités suivantes :

- 2 points supplémentaires en cas de record de France.
- 4 points supplémentaires en cas de record d'Europe.
- 6 points supplémentaires en cas de record du Monde.

Si moins de 3 archers d'une même catégorie réussissent les minimas, ils ne disputeront pas de matchs.

Duels

Tous les archers se rencontrent une fois. Le programme de l'ensemble des duels (adversaires, horaire) sera communiqué à l'issue du tir de qualification.

Lors de chaque duel, une victoire rapportera 1 point.

Des points de bonus pourront être attribués en fonction des scores réalisés selon les modalités suivantes :

- 2 points supplémentaires en cas de record de France.
- 4 points supplémentaires en cas de record d'Europe.
- 6 points supplémentaires en cas de record du Monde.

A l'issue des duels, un classement sera effectué à partir de la somme des points obtenus (tir de qualification et duels éventuels). En cas d'égalité de points, la somme des scores réalisés lors de l'ensemble des tirs (tir de qualification et duels) servira au départage des archers. Si l'égalité persiste, le résultat du match qui a opposé les archers ex-æquo sera le dernier critère pris en compte pour établir un classement sans égalité.

Sélection

L'Equipe de France qui participera au Championnat d'Europe sera composée :

- Du premier archer du classement final de la 2^{ème} épreuve de sélection à condition d'avoir réalisé le minima requis,
- Complétée, le cas échéant et dans l'intérêt de l'équipe de France, par le comité de sélection d'un ou plusieurs archers ayant pris part à la 2^{ème} épreuve de sélection.

La sélection sera définitive le 22/02/2010.

Les archers sélectionnés devront se rendre disponibles à partir du 13/03/2010 pour un stage terminal préalable.

La DTN et le comité de sélection sauront prendre en compte d'éventuels impondérables. En cas de modification du calendrier international, le mode de sélection deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

Mode de sélection Championnat d'Europe de tir en salle - Junior

TIR EN SALLE CHAMPIONNAT D'EUROPE

POREC (CROATIE)
16-21 MARS 2010
JUNIOR

Le nombre de places pour ce championnat est de 3 tireurs maximum pour chaque catégorie, femme et homme, arc classique et arc à poulies.

Pour les archers d'autres catégories, qui souhaiteraient prendre part à la sélection, un surclassement annuel dans les catégories concernées est exigé au 1^{er} janvier 2010.

La procédure de sélection se décompose en deux épreuves distinctes, ouvertes à tous les archers licenciés à la FFTA.

1^{ERE} EPREUVE DE SELECTION

La première épreuve de sélection consiste à réaliser une performance en compétition officielle du calendrier de la FFTA (en France uniquement) lors des week-ends suivants :

- du 22-23-24/01/2010 et
- du 5-6-7/02/2010.

Les niveaux de performance (minima) à atteindre au moins une fois sont :

Pour les archers arc classique :

562 points pour les femmes

575 points pour les hommes

Pour les archers arc à poulies :

570 points pour les femmes

580 points pour les hommes

Pour participer à la seconde épreuve de sélection, l'archer ayant réalisé cette performance dans les dates imposées doit envoyer sa feuille de marque par courrier, signée par l'arbitre responsable de la compétition, à la direction technique nationale de la FFTA **avant le 12 février 2010**, le cachet de la poste faisant foi. Si cette feuille de marque n'est pas envoyée, insuffisamment ou mal renseignée, ou non signée, elle invalide la sélection de l'archer concerné pour la seconde épreuve et le championnat d'Europe 2010.

Le règlement des frais d'inscription d'un montant de 15 euros (chèque à l'ordre de la FFTA) doit également parvenir à la direction technique à la même échéance. Ces frais d'inscription comprennent notamment le coût du repas du midi, pris sur le terrain.

2^{EME} EPREUVE DE SELECTION

La deuxième épreuve de sélection aura lieu à **Compiègne, le samedi 20 février 2010**. Elle concerne les archers ayant réalisé la 1^{ère} épreuve de sélection dans son intégralité,

Déroulement de la compétition

La 2^{ème} épreuve de sélection consiste à réaliser un tir de qualification (2x30 flèches à 18 mètres) suivi, le cas échéant, de duels individuels.

A l'issue de tir de qualification, sont concernés par des duels individuels, les archers ayant :

- réalisé le minima suivant :
 - Pour les archers arc classique :
 - 560 points pour les femmes**
 - 573 points pour les hommes**
 - Pour les archers arc à poulies :
 - 568 points pour les femmes**
 - 578 points pour les hommes**

Et

- terminé dans les 6 premiers de leur catégorie

Un classement est établi en fonction du score réalisé. En cas d'égalité, la règle internationale de départage sera appliquée (Nb de 10, etc...). En fonction de son classement, le tireur marquera des points, selon le tableau suivant :

<i>Classement</i>	<i>Points</i>
1 ^{er}	N*
2 ^{ème}	N*-1
3 ^{ème}	N*-2
4 ^{ème}	N*-3
5 ^{ème}	N*-4

**N = nombre total d'archers retenus pour participer aux duels*

Des points de bonus pourront être attribués en fonction des scores réalisés selon les modalités suivantes :

- 2 points supplémentaires en cas de record de France.
- 4 points supplémentaires en cas de record d'Europe.
- 6 points supplémentaires en cas de record du Monde.

Si moins de 3 archers d'une même catégorie réussissent les minimas, ils ne disputeront pas de matchs.

Duels

Tous les archers se rencontrent une fois. Le programme de l'ensemble des duels (adversaires, horaire) sera communiqué à l'issue du tir de qualification.

Lors de chaque duel, une victoire rapportera 1 point.

Des points de bonus pourront être attribués en fonction des scores réalisés selon les modalités suivantes :

- 2 points supplémentaires en cas de record de France.
- 4 points supplémentaires en cas de record d'Europe.
- 6 points supplémentaires en cas de record du Monde.

A l'issue des duels, un classement sera effectué à partir de la somme des points obtenus (tir de qualification et duels éventuels). En cas d'égalité de points, la somme des scores réalisés lors de l'ensemble des tirs (tir de qualification et duels) servira au départage des archers. Si l'égalité persiste, le résultat du match qui a opposé les archers ex-æquo sera le dernier critère pris en compte pour établir un classement sans égalité.

Sélection

L'équipe de France qui participera au Championnat d'Europe sera composée :

- Du premier archer du classement final de la 2^{ème} épreuve de sélection, à condition d'avoir réalisé le minima requis,
- Complétée, le cas échéant et dans l'intérêt de l'équipe de France, par le comité de sélection d'un ou plusieurs archers ayant pris part à la 2^{ème} épreuve de sélection.

La sélection sera définitive le 22/02/2010.

Les archers sélectionnés devront se rendre disponibles à partir du 13/03/2010 pour un stage terminal préalable.

La DTN et le comité de sélection sauront prendre en compte d'éventuels impondérables. En cas de modification du calendrier international, le mode de sélection deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

Finale de la Coupe du Monde - Copenhague

La Finale de la Coupe du Monde de Tir à l'Arc a été disputée sur le canal historique de Nyhavn à Copenhague (DEN). Les quatre meilleurs archers de l'année par catégorie se sont affrontés devant le Prince Frederik du Danemark, la Ministre de la Culture et du Sport Carina CHRISTENSEN et d'autres dignitaires. Deux archers français : Bérengère SCHUH et Romain GIROUILLE étaient qualifiés en arc classique. Avec ces deux archers, la France était une nation doublement représentée comme l'Italie, la Grande-Bretagne et la Corée du sud.

Les duels de cette finale sont toujours des moments d'une grande intensité. La mise en scène des matches - les archers ont tiré au dessus de l'eau - le public nombreux et l'accès direct dans les duels, sans passer par les qualifications, constituent autant d'éléments qui peuvent contribuer à l'accroissement du stress chez les compétiteurs. Le niveau des performances n'est d'ailleurs jamais très élevé (à part le 120 de Gellenthien (USA) au 1^{er} tour en arc à poulies) lors de cette finale.

Etre dans le dernier carré des finalistes, symbolise une certaine réussite sur l'ensemble des manches de Coupe du monde. Mais réussir sur cette finale, qui en elle-même, constitue une épreuve particulière, est un véritable challenge.

Bérengère SCHUH en réalisant des matches moyens, mais qui sont du niveau de sa moyenne annuelle en duel, ne parvient pas à gagner. Elle perd ses deux matches et se classe donc 4^{ème} de cette Coupe du monde 2009.

Romain GIROUILLE passe un peu à côté de son premier match, avec un départ beaucoup trop timide (52 pts), il ne parviendra pas à revenir sur son adversaire. Il sera beaucoup plus précis sur son second match, avec 113 pts, il réalise le meilleur score des archers classiques sur l'ensemble des duels de cette finale et j'adjuge la troisième place de cette coupe du monde, comme en 2008.

Marco GALIAZZO (ITA), KWAK Ye-Ji (KOR) en arc classique, et Sergio PAGNI (ITA), Luzmary GUEDEZ (VEN) en arc à poulies sont les grands gagnants de cette édition 2009.

Championnat du Monde 3DI

Les archers français ont brillé aux Championnats du Monde 3Di en remportant sept médailles dont trois titres mondiaux : l'or par équipe pour les hommes et individuel pour Chantal PORTE en bare bow et Violette SAUBION en arc à poulies. A ces trois titres s'ajoutent la médaille d'argent par équipe féminine, l'argent de Benoît GIRARD et le bronze de Jérémy THIERRY en compound et l'argent de Serge CORVINO en long bow. Au classement des médailles la France termine première devant l'Italie et la Hongrie

Composition des collectifs FITA

Plusieurs groupes de préparation ont été identifiés pour cette nouvelle saison.

ARC CLASSIQUE – RESPONSABLE NATIONAL : M DELLENBACH

Le **pôle France Elite de l'INSEP**, tête de réseau du Parcours de l'Excellence Sportive, est composé :

➤ D'archers fréquentant la structure au quotidien :

ARNOLD V (St Médard en Jalles), BARBELLION R (Compiègne), BARTHELOT G (Nîmes), CHIENNO F (Clermont Ferrand), FIORETTI T (Mouans-Sartoux), GIROUILLE R (Bourges), MARSELLA P (Perpignan), PREVOST G (Clermont Ferrand), ROSSIGNOL J (Nîmes), SCHUH B (Brienon), VALLADONT JC (Torpes), VIEILHOMME P (Compiègne)

➤ D'archers fréquentant la structure de manière hebdomadaire, appartenant par ailleurs au collectif olympique

DELAMARE C (Compiègne), DODEMONT S (Villiers le Bel)

➤ D'archers bénéficiant de suivis d'entraînement, coordonnés par le responsable de l'arc olympique, M DELLENBACH : en cours d'identification

Le collectif Olympique

ARNOLD V (St Médard en Jalles), AUBERT T (Nîmes), DELAMARE C (Compiègne), DODEMONT S (Villiers le Bel), GIROUILLE R (Bourges), SCHUH B (Brienon), VALLADONT JC (Torpes)

ARC A POULIES – RESPONSABLE NATIONAL : B BINON

Le **collectif national** arc à poulies :

BRASSEUR S (Wingles), CHESSE J (Neuilly sur Marne), DARDENNE S (L'Union), DELOCHE PJ (La Garde), FABRE V (Suresnes), GENET D (SMARVES), LEBECQUE P (Grand Synthe), PEYRONDET F (Boé), TCHEPIKOFF P (Droue),

Le **groupe d'archers en arc à poulies bénéficiant d'un suivi d'entraînement:**

BUQUET B (Petit Couronne), EDOUARD (Draguignan), GANNE M (Compiègne), NOUVEL A (Vieux Rouen sur Bresle), VANDERCAMERE M (Reims)

Formation

Formation complémentaire

Les formations complémentaires s'arrêteront au 1^{er} janvier 2010. Il ne sera, alors, plus possible d'obtenir les équivalences entre les anciens et les nouveaux diplômés. Il est donc important pour les enseignants bénévoles initiateurs ou entraîneurs de club de suivre les dernières formations pour valider leur diplôme d'entraîneur 1 ou 2. Il est à noter que les nouveaux diplômés facilitent l'accès aux diplômes d'Etat et permettent l'allègement de formation dans le cadre du CQP « animateur tir à l'arc ».

CQP

Les deux formations CQP « animateur tir à l'arc » d'octobre et novembre sont complètes. Les inscriptions, sur le site de Chennevières se feront donc sur les formations de mars.

Il est à noter que pour cette première saison de mise en place, 205 personnes ont obtenu le diplôme. Mais la demande d'emploi reste toujours plus forte que le nombre de diplôme délivré.

Colloque des cadres

Le colloque des cadres techniques aura lieu à Paris du 12 au 15 octobre. Après un bilan des actions menées en 2009, dans les domaines du haut niveau, de la formation et de la vie sportive, les projets 2010/2012 seront abordés.

Vie Sportive

La filière par équipe

Suite à la Finale Nationale des DR et au Championnat de France D2 qui se sont déroulés à BRIENON sur ARMANCON du 18 au 20 septembre, voici les clubs qui monteront en division supérieure* :

Montent en D1 :

Femmes : ISSY les MOULINEAUX et NEUILLY sur MARNE
Hommes : CASTELSARRASIN et ANNEMASSE

Montent en D2 :

Femmes : ANNEMASSE, CLERMONT FERRAND, ORSAY et SAINT JEAN DE MONTS
Hommes : BONNEVILLE, CHALON sur SAÔNE, PERIGNY et TINTENIAC

Montent en DNAP :

Femmes : ANDERNOS
Hommes : CHARTRES et NOTRE DAME DE GRAVENCHON

*en attente de leur confirmation de participation au 26 octobre

Agenda de la DTN

Octobre	
5	Réunion « Démarche de découverte » - FFTA
6	Réunion « Evaluation des acquis techniques » - FFTA
7	Réunion DTN - FFTA
8	Commission sportive - FFTA
9	Réunion de Bureau - FFTA
Du 12 au 15	Colloque des cadres techniques
15	Tests de sélection DESJEPS - INSEP
17&18	Comité directeur
19&20	Réunion de préparation DEJEPS : grille d'évaluation FFTA
20	RDV Préparation olympique - INSEP
20	RDV Convention d'objectifs - Ministère des sports (MSS)
22	Réunion formation / modules de spécialisation - FFTA
23	RDV fabricant de flèche - FFTA
Du 25 au 30	Stage inter pôles - CREPS de Boulouris
Du 26 au 30	Formation CQP - Chennevières sur Marne
31	Examen CQP - Chennevières Sur Marne